

## **FATTB : Compte rendu de la réunion du CEP du Brabant du 15/11/2018**

1. **Nouveau site internet** : Laurent Vanderbeck nous fait une démonstration et nous donne des explications du futur nouveau site internet du Brabant. Le CEP se montre fort satisfait de cette belle évolution : design moderne, bien structuré, agréable à lire, fort différent de l'ancien (ouf !), fait pour différents appareils (PC, smart, tablette). Plusieurs pages sont encore à ajouter d'ici la mi-saison. Nous espérons que la mise à jour sera également plus facile qu'auparavant. Là, il semble y avoir encore des recherches à faire et peut être avec l'aide de nos « développeurs habituels » d'applications.
  - Ce nouveau site pourrait être opérationnel au début du second tour, et il sera demandé aux « utilisateurs » leurs réactions « constructives ». Peut-être aussi que les dirigeants de nos clubs seront sollicités avant la mise à disposition officielle pour des améliorations à apporter.

2. **Montants et descendants en provinciale** :

Le CEP marque son accord sur la proposition du nombre de montants et de descendants dans chacune de nos divisions. (Voir sur le site et dans le Lift de décembre)

3. **Quels montants en division 3 fédérales ?**

Le CEP donne tout d'abord quelques précisions sur l'attribution du titre en D1 en cette fin de saison :  
-Dongelberg 1 ne pourra être champion vu son refus de monter à l'issue de la fin de saison dernière. C'est l'équipe qui terminerait 2<sup>ème</sup> derrière elle qui sera déclarée championne.

-Si Dongelberg est 1<sup>er</sup>, c'est cette équipe qui aura quand même la priorité pour monter.

L'équipe terminant 2<sup>ème</sup> pourra monter à sa place, mais ce ne sera pas obligatoire. Les deux équipes pourront monter ...s'il y a de la place.

-En cas de refus de monter de Dongelberg 1, une nouvelle amende lui sera hélas ! appliquée.

On s'adressera aussi aux autres équipes en cas de désaccord. Un courrier sera envoyé aux clubs de la Div.1, en décembre, afin de savoir quelle équipe souhaiterait monter en cas de désistement (s).

4. **Prix Victoires**

L'AG de fin de saison dernière ayant demandé de ne plus tenir compte des bye, des Fft simples, de Wo, des Bls pour calculer le % victoire ET de participations, notre informaticien ainsi que JL Olivier et JP Dehoux se sont longuement penchés sur la formule à trouver. Il paraît impossible de trouver « avant le dernier match » la bonne référence pour calculer le taux de participations...

Les raisons : chaque joueur, ni équipe ne seront jamais confrontés aux mêmes nombres de forfaits d'équipes, ni au même nbre de bye, ni au même nbre de WO ni BLS.

**Conclusion** : le CEP ne saurait donc répondre favorablement à la demande de l'AG, et nous en resterons donc à l'ancienne formule.

Toutefois si un affilié trouve la solution, nous serions heureux qu'il nous en fasse part.

*« Le CEP est également un peu étonné que pour un joueur on ne doive pas tenir comptes des FFts, mais que pour une équipe, un match « remporté » par Fft offre 3 points et 0 à l'équipe en tort... »*

5. **Coupes du Brabant**

-Nous confirmons le report des 4 Finales au 26 Avril, et toujours au local de Palette Ry-Ternel. Il fallait garder une semaine libre en S30, semaine initiale des coupes + modif, dates vacances.

-Précisions et corrections ont été apportées au tirage au sort, surtout en Consolation Vanacker car 2 bye allaient se rencontrer suite au Fft de Pal.Bleue A.

6. **RGDP : document signé à renter (au plus tôt...)**

Le document transmis à nos clubs pour leurs affiliés doit être rentré au plus tôt et signé par leurs affiliés respectifs. **Tous les affiliés doivent le signer**, surtout la 1<sup>ère</sup> partie. Pas obligatoire pour les parties 2 et 3. (si envoi par email, le nom des fichiers devrait avoir : matricule et nom du joueur).

Même si une phrase concernant ce RGPD figurait sur le « formulaire nouveau membre », le formulaire RGPD doit être rentré car il est plus récent et donc plus officiel.

-Le signalétique a été mis à jour pour renseigner que le document a été remis ou pas, et quelles sont les parties qui ont été signées.

## 7. Indices : vainqueurs en NC et « sous-classés »

- a- Il est rappelé que tout affilié.e remportant, ou participant à 2 finales de Séries NC en tournois, avec un minimum de 16 participants, toutes provinciales confondues, passe automatiquement F2. Cette mesure existe depuis près de 40 ans car un débutant n'est pas toujours un NC. (\*)

**Au Brabant, s'il s'agit d'une « dame »,** elle peut rester Dames NC jusqu'à la fin de la saison.

**Par contre** si elle va jouer dans une autre Province, elle ne pourra pas y jouer en tant que Dames NC. Ceci suite également à réaction de la provinciale liégeoise.

Nous gardons l'indice Dames NC, car nous considérons qu'il s'agit d'une « catégorie » et non pas d'une « série d'indice », et parce que l'ensemble de nos tournois donne droit à un « titre » du Brabant, ou un « prix » pour les NC et Dames NC.

- b- Pour les saisons prochaines, l'addenda 21 du Brabant sera modifié en stipulant qu'il faudra avoir « remporté » 2 finales NC, au lieu d'avoir « participé », comme le stipule le Règlement général FROTTBF. *Il y a plusieurs saisons, nous avons remarqué que certains se laissaient battre afin de ne pas monter F2...*

- c- (\*) Pour les « faux » NC débutants et pour les autres « joueurs confirmés » qui débutent, il sera à nouveau demandé aux clubs de veiller à donner un indice « plus proche de la réalité » à leurs nouveaux joueurs qui n'auraient pas évolué en clubs.

Toutefois, sur le fait que certains joueurs progressent énormément à l'inter-saison ou en début de championnat et tournois, il est difficile de réagir de suite car certains s'entraînent beaucoup plus que d'autres.

D'autre part, si on remarque une « anomalie » au tout premier tournoi, le CEP essaiera d'intervenir de suite, tout en sachant que cela « avantagerait » ceux qui ne jouent pas en tournois. Aucune règle écrite ne semble donc parfaite. Chacun doit y mettre du sien, clubs, joueurs, CEP.

Il sera répondu par écrit à la Provinciale liégeoise et au Président du club de Pal.Ry-Ternel.

## 8. Situation des tournois provinciaux

L'organisation des « poules » semblent désormais bien fonctionner depuis le 2<sup>ème</sup> tournoi. L'horaire semble bon également. On constate toutefois moins d'inscrit que la saison précédente, et pour diverses raisons, d'un organisateur à l'autre (trop tôt, bcp moins d'inscrits du club organisateur, etc.)

## 9. Tournoi fédéral du Brabant à Ittre-Virginal du 27 Janvier

L'horaire est précisé ainsi que les Séries à mettre au programme. L'organisateur en sera averti.

Le coût d'une inscription peut être légèrement différent d'un tournoi provincial si le club le souhaite.

Le nombre de participations par joueur.euse est fixé à maximum 3 + une série d'âge, Dames y compris, mais 2 séries dames maximum.

En fonctions du nombre d'inscriptions, un maximum de Séries se joueront par « poules ».

## 10. Sono pour les tournois et réunions : achat ou pas ?

Le CEP revient sur sa décision d'un achat d'une nouvelle sono, car elle ne servirait qu'à un 1 ou 2 tournois + une AG. La dépense (1200 €) nous paraît donc élevée pour si peu. Tant que l'ancienne ne tombe pas en panne, on ne la remplacera donc pas...

## 11. Règle de sélection pour le tournoi de Seloncourt des 18 et 19 Mai 2019.

-Les critères sont définis et forts semblables aux saisons précédentes et pour 11 joueurs. (voir Lift)

-La déléguée du Brabant sera Patricia Pinxteren. (Polos pour joueurs à prévoir ; FROTTBF Belgique...)

## **12. Règle de sélection pour l'Inter provinces jeunes et organisation du 5 mai 2019**

Nous n'avons pas encore de salle : en attente pour Pal.Evere, ou Sans Souci ou le Logis (6 tables).

-Il n'y aura probablement que 3 catégories de 3 joueurs : Minimes – Cadets – Juniors. Sélections parmi les 6 premiers du Championnat provincial du Brabant.

-Polos de différentes tailles à prévoir ; tableaux et fiches ; trophées via le fédéral ; tickets boissons.

## **13. A.G et Remise de Prix de fin de saison du 25 mai 2019**

Aucun club ne s'est encore proposé.... Cela devrait avoir lieu « en province », pour respecter l'alternance, mais ce n'est pas obligatoire. RAPPEL est à nouveau lancé. Elections le lendemain....

## **14. Divers**

- a- L'invitation au tournoi fédéral du Hainaut du 25/11 sera envoyée à nos clubs par JPD
- b- Illustrateur pour le Lift et le Site : Patricia aurait un candidat et demande ce qu'il devrait faire (voir ce qu'il existe actuellement dans le LIFT et faire « autrement » et à peu près la même chose pour le site...)
- c- Frais supplémentaires : vus le développement du Programme tournois pour les « poules », la création de la nouvelle application de communication « ResEnLigne », les certificats RGPD à ajouter dans le Signalétique, le développement du nouveau site internet, l'étude sur le nouveau calcul du Prix Victoires, le budget fixé après la réunion de Juin 2018 sera très probablement dépassé.

JP Dehoux